

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 4 AVRIL A 20H30

**Membres du Conseil Municipal présents** : JAN Emeline – ALASSET Mathieu - DANIAU Jean-Louis – MOUYON Bruno.

**Membre du Conseil Municipal absent avec procuration** : HAMON Alain

**Membre du Conseil Municipal absent sans procuration** : POUZAC Michel

**Membres extérieurs présents** : BANQUET Aurore - – BANQUET Anne Marie – ROUCH Isabelle

**Membres extérieurs absents** : BONIFACE Marie-Claude - LEMBROUK Véronique

Secrétaire de séance : MOUYON Bruno.

### Ordre du jour

1/Approbation du compte de gestion du CCAS 2016

2/Approbation du compte administratif du CCAS 2016

3/Vote de l'affectation de résultat 2016 du CCAS au BP 2017

4/Vote du budget primitif 2017 du CCAS

5/Questions diverses.



Ouverture de la séance à 20h30.

1/ Approbation du compte de gestion 2016 :

Le compte de gestion correspond à l'état des comptes établit par le percepteur.

Il est en adéquation avec les titres et mandats émis et en corrélation avec le compte administratif.

Il n'y a pas d'investissement au sein du budget du CCAS.

Le résultat de l'exercice 2015 était de 1816.37€. Il a été affecté au budget 2016.

Il est de 1792.65€ en 2016. Le résultat de clôture de 2016 s'élevant à 23.72€ (1816.37 – 1792.65)

sera affecté au BP 2017.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité- 8 voix pour.

2/Approbation du compte administratif 2016 :

Il est conforme au compte de gestion de la perception.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1792.65€.

Les dépenses 2016 sont examinées en vertu du comparatif et du grand livre 2016.

Il n'y a pas de dépenses d'investissement.

Les recettes correspondent à l'excédent de l'année précédente.

Il n'y a pas eu de recette correspondant à l'aide de la commune de 1500€ en 2016 conformément

aux prévisions budgétaires 2016.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité- 8 voix pour.

3/Vote de l'affectation de résultat 2016 au BP 2017 :

L'examen du compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 23.72€ et un

déficit nul.

Il est proposé donc d'affecter l'excédent de fonctionnement au BP 2017, soit 23.72€.

Il n'y a pas de besoin de financement en investissement.

L'affectation de résultats 2016 est approuvée à l'unanimité- 8 voix pour.

4/Vote du BP 2017 :

Le budget primitif 2017 reprend les résultats de l'exercice 2016 et s'équilibre ainsi :

	<b>DEPENSES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>
Section de FONCTIONNEMENT	3023.72	3000
Report 2016		23.72
<b>TOTAL de la section d'EXPLOITATION</b>	<b>3023.72</b>	<b>3023.72</b>

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
Section d'INVESTISSEMENT		
<b>TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT</b>		

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>3023.72</b>	<b>3023.72</b>
------------------------	----------------	----------------

Le BP 2017 est approuvé à l'unanimité- 8 voix pour.

5/Questions diverses :

-Le thème des cadeaux de Noël est abordé.

La question suivante est posée : repas et /ou cadeau.

Les membres sont d'accord pour poursuivre avec la Taverne pour le repas.

Il est envisagé de voir avec la conserverie pour le cadeau.

-Formation secourisme pour les jeunes recensés en 2016. : en raison de l'absence de réponse des

pompiers en la matière, il a été pris contact avec la Croix Rouge.

Date proposée : 22/04/2017.

Tarif : 60€.

7 jeunes sont prévus pour cette session.

Clôture de la séance à : 22h15.

B.MOUYON.